

Conseil de laboratoire du vendredi 14 Juin 2019

Présents

Lisa Bargier, Aurélie Bergon, Christine Brun, Christophe Chevillard, Sébastien Choteau, Nathalie Lalevée, Iris Manosalva, Denis Puthier, Pascal Rihet, Laurence Roder, Hortense Vachon.

Rapporteur: Myriam Ramadour

Informations générales

- Demandes de postes :

- o ATER : 2 postes demandés sur les postes de Carl Herrmann et Jacques van Helden. Florian Rosier a été accepté sur le poste de Carl Herrmann, l'autre poste est mis au concours. Lucie Khamvongsa-Charbonnier a candidaté, décision d'ici le 19/07/2019.
- o MCU : suite à la démission de Carl Herrmann, un poste est vacant. Selon la politique de l'AMU, le financement des postes vacants est récupéré en partie par l'AMU pour la distribution de bonus qualité recherche. Pour la rentrée 2020, le Département Biologie a demandé 3 postes :
 - 1 pour une promotion
 - 2 MCU : 1 bioinformatique/biostatistiques et 1 microbiologie.
⇒ Attente du prochain conseil d'UFR.

- ARIANE RH 2018 :

Parmi toutes les demandes, la seule acceptée à la mutation est la demande d'un technicien mutualisé pour la plateforme de culture cellulaire. La candidate retenue par le TPR2 a été refusée par l'Inserm car elle est titulaire AP-HM pour l'instant. Les DU du TPR2 ont envoyé, au siège de l'Inserm, une lettre commune pour plaider notre cause mais aucune réponse n'a été reçue à ce jour. Nous espérons que le poste sera mis au concours externe prochain mais sans certitude.

- ARIANE Equipement 2018 :

Le TAGC a obtenu 60000€ pour une baie de stockage informatique, 1 équipement pour la protection de l'installation électrique du TPR2 (cf congélateurs -80°C) et un appareil d'imagerie Western blot. Une discussion commune aura lieu durant la commission équipement mais il semblerait judicieux d'acheter la baie de stockage (environ 30000€), l'imagerie Western blot (environ 10000€) et voir avec Fabrice Roche-Marin comment sécuriser les congélateurs à -80°C avec les 20000€ restants.

⇒ Deux remarques : 1) la demande d'installation électrique était commune au bâtiment mais il semble que le TAGC ait été le seul bénéficiaire - 2) pour le Western blot, une discussion aura lieu avec Magali pour savoir si cet appareil pourrait remplacer la partie BET actuelle.

- **Organisation du SI :**

Rappel des jours d'ouverture : lundi et vendredi.

- **Compte rendu de la réunion des DU du TPR2 par Pascal Rihet :**

- o Pascal Rihet a laissé sa place de correspondant TPR2 à Olivier Theodolly.
- o Organisation par Christophe Chevillard et une personne du LAI d'une ½ journée scientifique, à l'automne 2019, dans le but de stimuler les collaborations entre les chercheurs des différentes unités du TPR2. Le format choisi est celui d'un panorama global des activités de chaque laboratoire, éventuellement suivi de séminaires partagés.
 - ⇒ Il semble judicieux pour les présentations futures, d'opter plutôt pour des présentations de type 8' + 2'.

- **Wifi au TAGC :**

Pascal Rihet a eu confirmation par Laurent Calicat qu'il n'existait pas d'impossibilité réglementaire à la mise en place du Wifi. Aurélie Bergon confirme que le matériel serait même disponible au sein de la délégation régionale depuis plusieurs années mais que le manque de moyen humain empêche l'installation. Laurence Röder propose de passer par l'AMU avec la mise en place d'un boîtier relai le plus proche possible du bâtiment.

⇒ Aurélie se renseigne auprès de la DOSI.

- **Cahier de laboratoire électronique :**

Il a été mis en place par l'Inserm. Le mode d'emploi sera déposé sur l'intranet.

- **Ecole Polytech :**

- o Propose un parcours « Compétences pour entreprise » pour les doctorants. Il s'agit d'une formation gratuite de 70h, réparties en 5 semaines consécutives ou non, qui est en cours de prise en compte par l'école doctorale. Cette formation a été proposée aux 18 laboratoires affiliés à Polytech, dont le TAGC, mais le nombre de places est limité.
- o La nouvelle direction de Polytech souhaite organiser une ½ journée découverte de laboratoire, dans le but d'intéresser les ingénieurs au monde académique.
 - ⇒ Constitution d'un petit comité pour faire une proposition à Polytech. Denis Puthier et Sébastien Choteau initieront le comité.

- **Compte rendu de la réunion au Pharo par Christine Brun :**
 - o Présentation de l'appel d'offre « Grandes Universités de Recherche » du PIA qui sortira avant l'été (700 M d'€).
 - o Projet H2020 « Universités Européennes », l'AMU fait partie du consortium CIVIS (12/54 seront retenus et auront 5 M d'€ sur 3 ans). L'Etat français va distribuer des fonds supplémentaires aux universités françaises faisant partie de ces consortiums s'ils sont choisis par l'Europe, ainsi que les biens évaluées (10 M d'€/an à répartir).
 - o Data Center régional : ne sera finalement pas financé par l'Etat, seul budget 300 000€ alors que son coût est de 10 M d'€. Le Mésocentre et Le Data Center existent cependant et l'AMU travaille localement pour identifier les besoins. Pour l'utilisation du Data Center, les tarifs sont de 50€/U/an pour les unités AMU, 823€ pour les associés (prix de revient) et 1235€ pour les extérieurs.
 - o Mise en évidence du problème des étudiants étrangers n'ayant pas de contrat de travail. L'université a décidé de les considérer comme des travailleurs bénévoles, sous la responsabilité conjointe de l'université et du DU. L'Inserm et le CNRS exigent quant à eux des contrats doctoraux.

- **Labo 1.5 :**
 - o Démarche volontaire des laboratoires sur les mesures à prendre pour réduire l'impact carbone de nos activités dans un souci d'écologie mais surtout de crédibilité de nos activités et de nos messages vis à vis de la société civile. Cette initiative incite chacun à réfléchir sur la nécessité des déplacements (en particulier en avion), du stockage des données...
 - ⇒ Un groupe de travail sera établi par Christine Brun dans le but de rédiger une charte bas carbone pour le laboratoire, charte qui sera affichée sur le site. Un gros travail a déjà été fait par d'autres laboratoires et nous servira de base.
 - ⇒ N'hésitez pas à aller sur le site <https://labos1point5.org/>, 25% d'une communauté suffisent à faire changer les choses !

Règlement intérieur

Le RI a été validé par l'Inserm et est toujours en cours de validation à l'AMU. Une discussion est portée sur l'intérêt d'enlever la BCF du RI. Il est décidé de le laisser pour faciliter la validation mais un avenant sera ajouté pour valider l'arrêt de la BCF.

Vie du laboratoire

- **PhD Day :**
 La direction regrette que le PhD Day ne soit pas organisé cette année car c'est un moment important de la vie du laboratoire. Sébastien Choteau explique qu'une discussion est en cours entre les doctorants pour l'organisation de cette journée sous un autre format en fin d'année 2019.
- **Salle de visioconférence :**
 Le matériel est souvent retrouvé débranché et/ou déréglé.
 - ⇒ Rappel : il faut remettre le matériel en place avant son départ.
 - ⇒ Rappel : les cloisons de la grande salle doivent rester fermées.
 - ⇒ Rappel : la clé se trouve dans le bureau de Catherine Nguyen.
- **Intrusion :**
 Une nouvelle intrusion a eu lieu dans la partie bloc 5 du TAGC.
 - ⇒ Rappel : les portes palières doivent rester fermées, de même que celles du sous-sol à l'arrière du bâtiment.
 - ⇒ Une réflexion doit avoir lieu sur le mode de fermeture de la porte d'accès au fond du TGML qui n'a qu'un verrou intérieur.
- **Cuisine :**
 Bien que comprenant le besoin récurrent de détente, il est à déplorer que certaines activités (type jeux de cartes) empêchent l'utilisation de la cuisine pour sa destination première, à savoir les repas. De plus, ces moments de détente deviennent souvent bruyants et nuisent à la quiétude de l'activité de recherche dans les bureaux et des discussions entre collaborateurs.
 - ⇒ Mot d'ordre « Reprenez la mesure ». Il est demandé aux joueurs d'exercer leurs talents dans un autre lieu plus adéquat.
- **Séminaire interne :**
 Il est regrettable qu'une nouvelle fois plusieurs orateurs aient annulé leur séminaire à la dernière minute.
- **Compte rendu de la visite du CSHSCT du 13/05/2019:**
 - o Retours positifs dans l'ensemble.
 - o Le CSHSCT préconise que les accès soient donnés du côté CNRS. Il est décidé que Pascal Rihet fera la demande directement à Dominique Nobile pour son homologue du CNRS.

- o Pas de visite médicale des doctorants n'ayant pas de contrat. Suite à cette remarque, des contacts ont été pris avec les médecins référents AMU et Inserm. L'AMU a donné son accord pour effectuer les visites médicales des doctorants dont le tuteur est AMU, l'Inserm n'a pas encore répondu.
- o Manque de lumière au niveau du TGML. Pascal Rihet en a plusieurs fois discuté avec les DU du TPR2. Les premières solutions proposées ont été refusées par la Délégation mais lors de la dernière réunion, il a été convenu que des propositions pourraient être étudiées lors du déménagement des équipes de Juan Iovanna et Daniel Baty et l'arrivée de M Debanne.
- o Sécurité incendie non optimale (confirmée lors de l'incendie récent). Des serres files doivent être rapidement identifiées, à raison de 2 par aile : bloc 5 (Benoit Ballester + Nathalie Arquier (ajout post Conseil de Labo)), TGML (Béatrice Loriod + Hortense Vachon), Bloc 6 RDC (Nathalie Lalevée + Bruno Pouvelle (ajout post Conseil de Labo)).

Questions diverses

- **Télétravail :**

- o Mise en place au CNRS, à l'Inserm récemment et uniquement en phase de test à l'AMU pour l'instant.
- o Pour l'Inserm, Pascal Rihet explique que les modalités pratiques de mise en place ne sont pas encore très claires et que ce n'est pas un droit. Il faut prendre le temps de définir qui est éligible en fonction de ses activités, et pose le problème humain lié à l'appartenance à telle ou telle tutelle. Le télétravail concerne aussi bien les titulaires que les CDD.
- o Ceci demande aussi un matériel informatique spécifique (ce qui ne facilitera pas sa mise en place)
 - ⇒ Il est convenu d'attendre plus d'information de la part de l'Inserm. De plus, une validation préalable devra avoir lieu lors du Conseil de Laboratoire.

- **Risques Psycho-sociaux :**

Pascal Rihet rappelle qu'une enquête est lancée par l'Inserm et invite tout le monde à répondre. Un retour sera fait par laboratoire permettant d'identifier facilement d'éventuels risques. Il est cependant noté que l'anonymat peut être aléatoire vu les questions préliminaires, que les réponses proposées ne sont pas toujours appropriées, et qu'aucune question n'est posée sur les dangers extrinsèques (Loi Sauvadet, Politique nationale...)

Prochaine réunion du conseil de laboratoire : automne 2019